EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 1

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

2 – Gayant Expo

2.1 – Reprise de l'actif et de la dette bancaire de la régie personnalisée Gayant Expo

Depuis le 1er janvier 2021, la SPL Gayant a succédé à la régie personnalisée Gayant Expo pour l'exploitation du Parc des Expositions communautaire.

La nouvelle organisation juridique mise en place par Douaisis Agglo repose sur un contrat de délégation de service public sous forme d'affermage passé avec la SPL Gayant, spécifiquement constituée pour gérer cet équipement. Le conseil communautaire a approuvé la passation de ce contrat par délibération en date du 17 décembre 2020.

Ce contrat prévoit une nouvelle répartition des responsabilités entre Douaisis Agglo et la SPL en ce qui concerne la gestion du patrimoine :

- Douaisis Agglo exercera désormais toutes les prérogatives en matière d'investissement de premier établissement et renouvellement des infrastructures,

- la SPL GAYANT est responsable des investissements et du renouvellement des biens d'équipement nécessaires à l'exploitation.

Ces dispositions sont codifiées par les articles 29,30 et 31 du contrat de délégation de service public.

L'EPIC Gayant a cessé toute activité depuis le 1er janvier 2021 et il sera dissous prochainement.

La nouvelle définition des responsabilités patrimoniales pour le Parc des Expositions entraîne une partition de l'actif et du passif de la régie Gayant Expo entre Douaisis Agglo et la SPL Gayant. Cette partition entraîne pour Douaisis Agglo :

- l'intégration de l'actif dans ses comptes de son nouveau périmètre de responsabilité,
- la reprise du passif à hauteur de la valeur de l'actif ; une partie de ce passif est constitué par la dette bancaire de la régie Gayant Expo.

La régie avait contracté un emprunt auprès du Crédit Foncier en 2007. Au 31 décembre 2020, le capital restant dû de ce prêt s'établissait à 2 436 584,33 euros.

Ce contrat fera donc l'objet d'une partition entre Douaisis Agglo et la SPL Gayant.

La SPL GAYANT reprendra un encours de dette correspondant à la valeur nette comptable des biens dont elle est devenue propriétaire au 1er janvier 2021, en application d'une convention passée entre les deux parties.

Douaisis Agglo reprendra le solde d'encours de dette.

Sur la base des comptes 2020, la valeur nette comptable des biens qui seront propriété de la SPL s'établit à 354 096,08 €. La SPL reprendra un encours de dette d'un montant équivalent. En conséquence Douaisis Agglo reprendra un montant de dette de 2 082 488,25 €.

Cette opération donnera lieu à l'émission de deux contrats par le Crédit Foncier dans les conditions indiquées ci-avant (les conditions de taux et de durée demeurant inchangées).

Il est ainsi demandé au Conseil communautaire de se prononcer sur la reprise de l'actif de la régie Gayant Expo et la reprise du contrat d'emprunt auprès du Crédit Foncier pour un montant de 2 082 488,25 €.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'accepter l'intégration dans les comptes de Douaisis Agglo de l'actif de Gayant Expo,
- d'approuver la reprise par Douaisis Agglo du contrat de Prêt 6126683A/C702851 contracté auprès du Crédit Foncier pour un solde d'encours au 01/01/2021 de 2 082 488,25 euros,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents pour la mise en œuvre de ce dossier dont l'avenant de partition au contrat de prêt.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-1-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 2

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

3 – Tourisme

3.1 – Présentation et approbation de la participation de DOUAISIS AGGLO au Contrat de Rayonnement Touristique

Le conseil régional des Hauts-de-France a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour créer des Espaces de Rayonnement Touristique contribuant à l'attractivité régionale.

En juin 2019, Douaisis Agglo a soutenu, par l'envoi d'un courrier auprès du conseil régional, le portage et l'écriture de cet AMI associant sept EPCI du bassin minier (CALL, CAHC, CABBALR, CAPH, CCCO, Douaisis Agglo et Valenciennes Métropole) par la Mission Louvre Lens Tourisme en charge du pilotage du contrat de destination (signé en 2015 dont l'échéance arrive en juillet 2021) et de la stratégie touristique à l'échelle du bassin minier.

Forte des travaux engagés dans le cadre de l'engagement pour le Renouveau du Bassin Minier et ceux en cours depuis 2012 au sein de la plateforme collaborative des offices de tourisme, la Mission Louvre Lens Tourisme s'est employée depuis juin 2019 à coordonner une réflexion et des échanges avec les offices de tourisme concernés pour déterminer les axes structurants du futur Contrat de Rayonnement Touristique, objet de la présente délibération.

Sur les 20 candidatures à cet AMI reçues par la région, treize contrats ont été signés. Les contrats actifs aujourd'hui sur le Nord sont les Flandres, la Métropole Européenne de Lille, le Cambrésis - Catésis – Caudrésis et l'Avesnois-Thiérache. Les contrats actifs sur le Pas-de-Calais sont Arras Pays d'Artois, l'Audomarois, le Ternois 7 Vallées et le Montreuillois.

Pour mémoire, la finalité des Contrats de Rayonnement Touristique vise principalement le développement et l'aménagement touristique de l'espace de rayonnement concerné ainsi que le développement marketing en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme et des Congrès des Hauts-de-France.

Le rôle de la Mission Louvre-Lens s'attachera à créer une complémentarité et une homogénéité entre les projets déposés par les EPCI et travaillera à l'émergence d'ambitions communes à l'ensemble des acteurs publics ou privés des territoires concernés.

La contractualisation débouchera sur le dépôt de fiches actions qui peuvent faire appel aux compétences et à l'ingénierie de la Mission Louvre Lens Tourisme. Les co-financements peuvent aller jusqu'à 50% des coûts engagés par Douaisis Agglo ou Douaisis Tourisme en fonction des fiches-actions.

Les 6 axes stratégiques repris et détaillés dans la proposition de Contrat de Rayonnement « Autour du Louvre-Lens » en annexe de la présente délibération sont les suivants :

- **1er axe :** Accélérer la mise en tourisme de la destination et de ses offres. Riche d'un patrimoine varié et reconnu internationalement (inscriptions au Patrimoine mondial de l'UNESCO), la destination est bien équipée en équipements culturels et sportifs structurants et s'est dotée au fil des années d'un nombre d'événements à rayonnement national et international.

- **2ème axe :** Attirer l'investissement, développer la créativité et l'esprit d'entreprendre. Depuis plus de 10 ans, l'investissement public a permis de transformer le territoire en une destination susceptible d'attirer des investisseurs.

- **3ème axe :** Affirmer la stratégie événementielle comme politique d'attractivité du territoire. La stratégie de destination ALL, Autour du Louvre-Lens, comme toute destination touristique, se positionne sur un tourisme culturel et événementiel de portée internationale.

- **4ème axe :** Déployer un plan de qualification des accueillants grâce à des formations et un accompagnement innovant touchant tous les personnels des établissements accueillant des publics.

- **5ème axe :** Promouvoir l'offre sur des marchés cibles. Renforcer la promotion partagée sur des marchés prioritaires, c'est d'abord adopter un plan marketing stratégique et opérationnel en cohésion et en coordination avec les stratégies nationale, régionale, départementales et celles des collectivités locales.

- **6ème Axe :** Créer un observatoire Autour du Louvre-Lens sur des indicateurs clés en systématisant l'évaluation de l'activité touristique des territoires « Autour du Louvre-Lens »

Il est à noter que les projets qui ne peuvent s'inscrire dans le dispositif du Contrat de Rayonnement Touristique ALL pourront être déposés au titre de l'Appel à Projets des Priorités Régionales d'Intervention Touristique (PRIT) déterminées par les instances régionales qui fera l'objet d'une délibération à part entière.

Afin de poursuivre la démarche engagée, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver le Contrat de Rayonnement Touristique joint en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-2-DE

SIGNÉ

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 3

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

3 – Tourisme

3.2 – Présentation et approbation de la participation de DOUAISIS AGGLO aux Priorités Régionales d'Intervention Touristique (PRIT)

Le conseil régional des Hauts-de-France a lancé un Appel à Projets intitulé « Priorités Régionales d'Intervention Touristique » (PRIT) pour permettre de conforter la région en tant que destination touristique, d'améliorer son attractivité et par là-même de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Anticiper les évolutions de la demande, saisir les opportunités, innover, penser des projets écoresponsables sont les principaux objectifs de cet appel à projets.

L'appel à projets permettra le dépôt de fiches actions par Douaisis Agglo, Douaisis Tourisme, les communes, les associations ou des entreprises du territoire. Les co-financements peuvent aller jusqu'à 50% des coûts engagés sur de l'ingénierie (avec un plafond de 30 000 euros) et jusqu'à 30% des dépenses d'investissement (avec un plafond de 100 000 euros).

Les 4 priorités sont les suivantes :
- Le tourisme de « mieux-être » : nature, bien-être, itinérance, « slow tourism »
- La valorisation et la médiation des patrimoines, monuments, musées, événements, gastronomie, œnotourisme
- La mémoire liée aux conflits mondiaux, savoir-faire et patrimoines industriels
- Le tourisme d'affaires : création ou mise à niveau des équipements et hébergements répondant aux nouvelles attentes des clientèles et des entreprises

Il est à noter que les projets qui ne peuvent pas s'inscrire dans le dispositif des PRIT pourront être déposés au titre du Contrat de Rayonnement Touristique faisant l'objet d'une délibération à part entière.

Afin de poursuivre la démarche engagée, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'approuver le dispositif des PRIT,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Q. SIGNÉ

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-3-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 4

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

4 – Finances

4.1 – Rapport et Débat d'orientation budgétaire (ROB et DOB) dans le cadre de la préparation et du vote des budgets 2021

Suivant les dispositions prévues par le CGCT (articles L5211-36 et L2312-1), le Président présente au conseil, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport (ROB) sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le rapport susmentionné comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et aux communes membres.

Il est mis à la disposition du public au siège de DOUAISIS AGGLO et dans les mairies des communes membres. Il fait l'objet d'une publication dans le recueil des actes administratifs.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, d'examiner le rapport joint en annexe à partir duquel le Conseil communautaire débattra des orientations susceptibles d'être mises en œuvre en 2021.

Le Conseil prend acte de la présentation du présent rapport et de la tenue du Débat d'orientation budgétaire 2021.

Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-4-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 5

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

4 – Finances

4.2 – Fonds de concours à la commune de Bugnicourt – Année 2020 – Modification de l'affectation – Avenant n°1 à la convention de fonds de concours DOUAISIS AGGLO/Commune

Par délibération en date du 17 décembre 2020, le Conseil communautaire a adopté la proposition d'affectation de fonds de concours déposée par la commune de Bugnicourt au titre de l'année 2020 :

→ *24 000 euros affectés en investissement pour l'opération suivante : Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au stade Debarge et l'école Pagnol*

→ *16 000 euros affectés en mise en réserve*

A la suite de cette décision, Douaisis Agglo a passé avec la commune de Bugnicourt la convention fixant les modalités de versement de ce fonds de concours.

La commune de Bugnicourt demande à Douaisis Agglo de modifier comme suit l'affectation de son fonds de concours 2020.

→ ***40 000 euros*** *affectés en mise en réserve*

Il est proposé de modifier la répartition du fonds de concours de la commune de Bugnicourt/année 2020 selon la demande de celle-ci et de passer un avenant à la convention signée entre Douaisis Agglo et la commune pour contractualiser le changement d'affectation du fonds de concours.

Les dispositions de cet avenant n°1 sont les suivantes :

→ **Le contenu de l'article 2.1 de la convention, relatif à la destination du fonds de concours est modifié comme suit :**

2.1 – Il est accordé en considération de l'opération suivante, se rattachant à un équipement communal :
/

→ **Le contenu de l'article 2.2 de la convention, relatif à la destination du fonds de concours est modifié comme suit :**

2.2 – Le fonds de concours se répartit en fonctionnement et investissement ou en mise en réserve de la manière suivante :

2.2.1 – Fonctionnement
Montant : / €
2.2.2 – Investissement
Montant : / €
2.2.3 – Mise en réserve
Montant : 40 000 €

→ **Les autres dispositions de la convention restent inchangées.**

→ **L'avenant entre en vigueur à compter de sa souscription par les parties.**

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de modifier selon les termes de la demande de la commune de Bugnicourt, l'affectation de son fonds de concours / 2020,
- de passer l'avenant n°1 à la convention de fonds de concours 2020 présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cet avenant et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Q-SIGNÉ

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-5-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 6

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

4 – Finances

4.3 – Délibération portant sur l'autorisation générale et permanente de poursuites accordée au Trésorier de Douai Municipale et à la fixation des seuils de poursuites

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau, d'accorder au comptable de la Trésorerie de Douai Municipale de Douai une autorisation générale et permanente de poursuite du recouvrement contentieux des titres de recettes :

1. par voie d'actes subséquents à la mise en demeure, conformément aux dispositions de l'article R.1617-24 du CGCT, dans les conditions suivantes :

- SATD : seuils nationaux : 130 € pour une OTD notifiée à un organisme bancaire, 30 € dans tous les autres cas,
- Saisies : seuil de notification : 230 €,
- Avis avant procédure de poursuite extérieure et procédure de poursuite extérieure : seuil de notification : 230 €,
- Mise en demeure à l'encontre des personnes morales de droit public : seuil de notification : 15 €.

2. dans la limite des seuils de notification suivants pour la phase amiable et précontentieuse :

- mise en demeure : seuil de notification : 15 €,

Cette décision est valable jusqu'à sa révocation.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-6-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 7

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

5 –Transports

5.1 – Gratuité des transports – Demande au SMTD

Une volonté politique forte d'instaurer la gratuité des transports sur notre territoire a conduit DOUAISIS AGGLO à mandater un cabinet spécialisé pour en mesurer les impacts.

Ce travail confirme qu'une telle mesure présente des avantages considérables pour le territoire et ses habitants :

- Elle favorisera la mobilité pour les déplacements « domicile-travail » ainsi que les déplacements vers les centre-bourgs et centre-villes ;
- Elle facilitera aux demandeurs d'emploi l'accès aux organismes d'insertion ainsi qu'à Pôle Emploi ;
- Elle aura pour effet l'amélioration de la qualité de l'air sur notre territoire, en diminuant l'émission des pollutions dues au trafic automobile ;
- Elle fluidifiera le trafic des transports publics ;
- Elle permettra un meilleur accès aux soins au profit de l'ensemble des habitants du territoire ;
- Elle permettra aux touristes de se déplacer en toute liberté sur notre territoire.

La gratuité des transports contribuera également à renforcer significativement l'attractivité de notre territoire.

Pour toutes ces raisons, je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'approuver le principe d'une demande d'instauration de la gratuité des transports, auprès du SMTD,
- de saisir officiellement le SMTD de cette demande.

M. Claude HEGO ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-7-DE

SIGNÉ

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 8

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

6 – Personnel

6.1 – Modification du tableau des effectifs – Créations de postes

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des effectifs, les modifications exposées ci-après sont proposées en matière de créations de postes :

- **Un/e gestionnaire comptable et financier affecté/e à la Direction des Finances**, relevant de la catégorie A et du cadre d'emploi des attachés territoriaux. Il/elle aura pour mission la gestion des dépenses et des recettes. Ce poste est créé pour permettre à un agent titulaire de notre collectivité d'intégrer un nouveau service dans le cadre d'une mobilité interne.
La rémunération de ce poste correspondra au grade d'attaché.

- **Un/e instructeur/trice des autorisations d'urbanisme affecté/e à la Direction des affaires administratives et juridique**, relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux. Il/elle aura pour mission d'assurer l'instruction complète des dossiers d'ADS. La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.
Il ne s'agit pas de la création d'un nouvel emploi, mais de la modification de catégorie d'un emploi existant

- **Un/e assistant(e) des gestionnaires urbanisme et foncier-immobilier affecté/e à la Direction Administrative et Juridique**, relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux. Il/elle aura pour mission de participer à la gestion des dossiers urbanismes et fonciers
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des adjoints administratifs.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.
Il ne s'agit pas de la création d'un nouvel emploi, mais de la modification de catégorie d'un emploi existant

- **Un/e directeur(trice) affecté/e à la Direction du Cycle de l'Eau**, relevant de la catégorie A et du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux. Il/elle aura pour mission la prise en charge du management des personnes et de l'activité relevant de cette direction.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des ingénieurs.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.
Il ne s'agit pas de la création d'un nouvel emploi, mais de la modification de catégorie d'un emploi existant

- **Un/e technicien/ne assainissement affecté/e à la Direction du Cycle de l'Eau** relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux. Il/elle aura pour mission la prise en charge des travaux de renouvellement et d'extension du réseau d'assainissement.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des adjoints techniques.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.
Il ne s'agit pas de la création d'un nouvel emploi, mais de la modification de catégorie d'un emploi existant

- **Un/e technicien/ne Eau Potable affecté/e à la Direction du Cycle de l'Eau**, relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux. Il/elle aura pour mission la prise en charge des travaux de renouvellement et d'extension du réseau eau potable.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des adjoints techniques.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les modifications exposées précédemment et la révision subséquente du tableau des effectifs,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 09/02/2021

O. SIGNÉ

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-8-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 9

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

6 – Personnel

6.2 – Modification du tableau des effectifs – Suppressions de postes

En raison des décisions d'externaliser les prestations liées au service RHS de la Direction des Espaces Naturels et de supprimer le service Location de matériels / achats groupés du Pôle Développement Territorial, il est nécessaire de supprimer les 4 postes suivants :

- 1 poste de cantonnier de rivière, grade d'adjoint technique de 2ème classe,
- 1 poste de responsable du service location et gestion administrative marchés groupes, grade de rédacteur principal de 1ère classe,
- 2 postes agents techniques du service location, grade d'adjoints techniques principaux de 2ème classe.

Ce point a reçu un avis favorable au Comité Technique du 3 décembre 2020.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau et suite à l'avis favorable du Comité Technique du 03/12/2020 :

- d'approuver les modifications exposées précédemment et la révision subséquente du tableau des effectifs,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-9-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 10

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

7 – Eau potable

7.1 – Fixation des valeurs de redevances eau potable 2021

En vue de la facturation 2021 du prix du service de la distribution en eau potable, il convient de fixer la valeur de la part de redevance revenant à la Communauté, laquelle s'ajoute à la rémunération des délégataires assurant l'exploitation des ouvrages d'eau potable.

Les parts fixes et variables rémunérant les délégataires sont inscrites dans les 5 contrats de Délégation de Service Public (DSP) en valeur de base à la date d'effet et elles évoluent selon application des formules d'actualisation prévues aux contrats.

Pour des raisons historiques, les parts fixes et les parts variables sont différentes d'un contrat à l'autre et évoluent de manières différentes.

Pour compenser l'inégalité entre les usagers qui découlait de cet état de fait, DOUAISIS AGGLO avait renoncé, pour les abonnés domestiques, à la part fixe lui revenant et a introduit, sur certains contrats, des parts négatives. Enfin, elle module la part variable qui lui revient.

Pour rappel, les tarifs qui avaient été prévus pour 2020, portant sur les parts de redevance fixe et variable perçues par DOUAISIS AGGLO et par l'exploitant, sont repris dans le tableau de synthèse ci-après.

Valeurs des parts communautaires et délégataires prévues pour 2020

	1er semestre 2020 (Compteur de diamètre 15 mm)				
	C / D / W / F	**Dechy**	**Sin**	**Aubigny**	**Fressain**
Abonnement Part fixe Exploitant (€ HT/semestre)	10,44	10,44	10,45	10,26	10,76
Abonnement Part fixe Douaisis Agglo (€ HT/semestre)	**0,00**	**0,00**	**-0,10**	**-0,16**	**-0,32**
Consommation Part variable Exploitant (€ HT/m3)	0,3231	0,8828	1,3427	1,3518	1,0694
Consommation Part variable Douaisis Agglo (€ HT/m3)	**1,1029**	**0,5432**	**0,0833**	**0,0745**	**0,3566**
Coût en € HT/m^3 pour 120 m^3/an	**1,60**	**1,60**	**1,60**	**1,60**	**1,60**

* C/D/W/F : Courchelettes, Douai, Waziers, Flers-en-Escrebieux

1 - Proposition des parts communautaires en 2021 :

Afin de maintenir l'unification des tarifs entre les différentes communes, il y a lieu pour DOUAISIS AGGLO de continuer à moduler les parts communautaires fixes et variables et à s'autoriser le recours à des parts négatives, si cela s'avère nécessaire.

Il s'agit également pour DOUAISIS AGGLO de limiter les disparités dues au poids de l'abonnement, c'est-à-dire des parts fixes, dans la facture (action en faveur des petits consommateurs particulièrement désavantagés dans certains contrats).

La réduction des disparités tarifaires s'applique à l'ensemble des contrats et porte sur les parts fixes et sur les parts variables.

Il convient ainsi :
- de déterminer des parts fixes négatives éventuelles pour compenser les disparités liées aux différentes formules d'actualisation, de manière à aligner le total des parts fixes sur le contrat le plus avantageux pour l'abonné.
- d'ajuster en conséquence les parts variables.

Le nouveau tarif est calculé sur la base des valeurs des parts des délégataires pour le 1er semestre 2021. Pour les communes de Sin le Noble, Dechy et Fressain, ces tarifs feront l'objet d'une actualisation, comme prévu contractuellement, au second semestre 2021.

Le prix du service reste à un niveau constant pour la sixième année consécutive. L'absorption par DOUAISIS AGGLO de l'évolution contractuelle des parts du délégataire.

2 - Valeurs prévisionnelles des parts communautaires et délégataires au 1er semestre 2021

Le prix du service eau potable est unifié pour l'ensemble des communes à **1,60 €/m³** pour 120 m³ annuels, parts fixes d'un branchement domestique comprises.

Pour ce faire, les parts communautaires, fixes et variables, seront ajustées de manière à ce que, pour chaque contrat :
- la somme de la part fixe du délégataire et de la part fixe communautaire soit égale à la valeur de la part délégataire du contrat de Courchelettes, Douai, Flers et Waziers, au premier semestre 2021 soit **10,49 € HT/ semestre.**
- la somme de la part variable du délégataire et de la part variable communautaire soit calculée en conséquence pour obtenir un cout objectif de 1,60 € HT/m³ pour 120 m³ annuels et donc égale de manière prévisionnelle à **1,4252 € HT/m³**

	1er semestre 2021 (Compteur de diamètre 15 mm)				
	C / D / W / F	**Dechy**	**Sin**	**Aubigny**	**Fressain**
Abonnement Part fixe Exploitant (€ HT/semestre)	10,49	10,42	10,43	10,31	10,61
Abonnement Part fixe Douaisis Agglo (€ HT/semestre)	**0,00**	**0,07**	**0,06**	**0,18**	**-0,12**
Consommation Part variable Exploitant (€ HT/m3)	0,3247	0,8811	1,3400	1,3681	1,0546
Consommation Part variable Douaisis Agglo (€ HT/m3)	**1,1005**	**0,5441**	**0,0852**	**0,0571**	**0,3709**
Coût en € HT/m³ pour 120 m³/an	**1,60**	**1,60**	**1,60**	**1,60**	**1,60**

Pour les compteurs de gros calibres (20 mm et plus), il est proposé pour le premier semestre 2021 les valeurs tarifaires des parts fixes communautaires reprises dans le tableau ci-annexé. (Annexe 1).

Ces valeurs ont pour but :
- d'uniformiser le coût global des parts fixes pour un même calibre de compteur, d'un contrat à l'autre,
- de lisser des disparités tarifaires encore existantes entre différents calibres, y compris au sein d'un même contrat, en introduisant une plus grande part de proportionnalité, sur la base des débits nominaux.

3 - Valeurs des parts communautaires et délégataires au 2ème semestre 2021

Pour les contrats faisant l'objet d'une actualisation semestrielle, c'est-à-dire les contrats de DSP de Dechy, Sin-le-Noble et Fressain, les montants des parts fixes et variables du délégataire seront recalculés en fonction de l'évolution des coefficients d'actualisation prévus aux contrats.

Les parts communautaires, fixes et variables, seront ensuite ajustées de manière à ce que, pour chaque contrat :
- la somme de la part fixe du délégataire et de la part fixe communautaire soit égale à sa valeur du premier semestre, soit **10,49 € HT/ semestre.**
- la somme de la part variable du délégataire et de la part variable communautaire soit égale à sa valeur du premier semestre, soit **1,4330 € HT/ m³.**

Le prix du service eau potable sera ainsi maintenu pour l'ensemble des communes à **1,60 €/m³** pour 120 m³ annuels, parts fixes d'un branchement domestique comprises**.**

Les tarifs des parts fixes communautaires des gros compteurs seront actualisés de la même manière.

4 – Péréquation de la redevance « prélèvement » due à l'Agence de l'Eau

Parmi les trois redevances perçues sur la facture d'eau pour le compte de l'Agence de l'Eau, la redevance « Prélèvement » a la particularité de ne pas être assise sur le volume facturé à l'usager mais sur la totalité des volumes prélevés dans le milieu naturel. Elle est donc due, non seulement sur les volumes consommés, mais également sur les volumes perdus ou utilisés pour raison de service.

En conséquence, il est d'usage d'établir une péréquation sur le taux de cette redevance, afin d'équilibrer la somme perçue auprès des abonnés et la somme versée à l'Agence de l'Eau.

Afin de respecter l'équité sur le territoire du service d'eau potable de DOUAISIS AGGLO, il y a lieu de décider d'une péréquation s'appliquant à l'ensemble des contrats concernés. Ce calcul est mené sur les derniers volumes connus, c'est-à-dire ceux de l'exercice 2019 :
- Volume d'assiette de facturation aux abonnés : 3 898 770 m3
- Volume d'assiette de la redevance « Prélèvement » : .....5 800 684 m3 (*Incluant les pertes, les volumes de service de la distribution, les volumes de services de production, y compris la barrière hydraulique de Férin)*
- Taux voté par le conseil d'administration de l'Agence de l'Eau : .....0,05798 € HT/m3
- Taux à appliquer après péréquation : .....0,086264 € HT/m3

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver ces nouveaux tarifs pour 2021,
- d'autoriser le Président ou son délégué à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-10-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 11

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

8 – ARKEOS

8.1 – Acquisition Licence IV – Musée-parc Arkéos

Douaisis Agglo fait construire dans le parc du musée Arkéos une réplique d'une ferme de l'an mil qui servira de lieu de restauration pour les visiteurs. Le but étant de proposer une expérience d'immersion aux visiteurs, les bâtiments ainsi que la cuisine reproduiront au plus près ce qu'il était possible de trouver à cette période.

A côté du musée, dans le bâtiment appelé la brasserie, un restaurant va être aménagé pour proposer une gastronomie régionale, rapide et à prix attractifs. Ce restaurant recevra du public extérieur et les visiteurs du planétarium.

Pour exploiter ce restaurant médiéval ainsi que le futur espace de restauration, l'acquisition d'une Licence de restauration de 4ème catégorie est nécessaire.

Le cabinet SAS CHR Consult nous propose l'acquisition d'une Licence de 4ème catégorie d'exploitation de débit de boissons et spiritueux.

Le prix de cette cession est de 9 000 € TTC.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver l'acquisition de cette licence à 9 000 € TTC,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-11-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 12

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

9 – Développement économique

9.1 – Avenant n°1 à la convention portant délégation exceptionnelle de compétence en matière d'aides aux entreprises de la Région Hauts-de-France à DOUAISIS AGGLO

Durant la crise sanitaire liée au COVID 19, DOUAISIS AGGLO a bâti un plan de soutien à destination des entreprises du territoire de 1 à 10 personnes par octroi d'avances remboursables, et réservé à cet effet une enveloppe de 2,2 millions d'euros.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif, DOUAISIS AGGLO a passé le 28 avril 2020 avec la Région Hauts-de-France une convention portant délégation exceptionnelle de compétence à DOUAISIS AGGLO en matière d'aides aux entreprises, pour la période du 1er mars 2020 au 31 décembre 2020.

Suite à l'instauration du 2ème confinement à compter du 30 octobre 2020, DOUAISIS AGGLO a décidé de reconduire son dispositif d'aide sous la forme d'avances remboursables.

Sa mise en œuvre au-delà du 31 décembre 2020 a été approuvée par la Région Hauts-de-France.

Il est par conséquent proposé de conclure avec la Région Hauts-de-France un avenant n°1 à la convention (document joint) portant délégation exceptionnelle de compétence à DOUAISIS AGGLO en matière d'aides aux entreprises, pour la période du 1er mars 2020 au **30 juin 2021**.

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'adopter l'avenant présenté en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer cet avenant et tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-12-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 13

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

10 – Développement rural

10.1 – Modification du régime d'aide Tremplin BioEnDouaisis

Considérant que le dispositif d'aide en faveur du monde agricole Tremplin BioEnDouaisis a été instauré par délibération du Conseil communautaire en date du 11 octobre 2019, sous réserve de son approbation par le Conseil Régional ;

Considérant que cette délibération permet à Douaisis Agglo de venir compléter le financement de la Région, en application de la convention de partenariat relative à la participation de Douaisis Agglo au financement des aides et des régimes d'aide la Région Hauts-de-France, grâce à la modification du cadre d'intervention adopté par le Conseil Régional lors de la Commission du 26 novembre 2019 ;

Considérant que conformément à la loi NOTRe du 7 ao0t 2015, la Région est seule compétente en matière de développement économique pour définir les régimes d'aides et décider de l'octroi d'aides aux entreprises ;

Considérant cependant, qu'en vertu du Code General des Collectivités territoriales, les intercommunalités peuvent participer au financement des aides et régimes d'aides mises en place par la Région ;

Considérant que conformément au cadre fixe par le Schéma Régional de Développement Economique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017 pour une durée de 5 ans, une convention de partenariat relative à la participation de Douaisis Agglo au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauts-de-France, a été signée entre Douaisis agglo et la Région ;

Considérant que cette signature avait été autorisée par délibération du Conseil communautaire de Douaisis Agglo en date du 15 décembre 2017 ;

Considérant que le régime d'aide Tremplin BioEnDouaisis permet ainsi à Douaisis Agglo de compléter les financements régionaux en matière d'aide aux entreprises agricoles selon la grille suivante :

Fourchette établie (en nombre d'hectares en conversion et situés sur le territoire de DOUAISIS AGGLO)	**Montant versé (en euros)**
Entre 1 et 3 ha	3 000 €
Entre 3 et 6 ha	6 000 €
Entre 6 et 10 ha	9 000 €
Entre 10 et 15 ha	12 000 €
Au-delà de 15 ha	16 000 €

Considérant qu'il s'appuie sur cette convention pour attribution d'aide, valide jusqu'au 31 décembre 2022, et dans le respect des taux d'aide autorisés par le régime cadre européen ;

Considérant que :
- Cinq agriculteurs ont déjà pu bénéficier de l'aide « Tremplin BioEnDouaisis », pour un montant total de 56 000 €.

Considérant qu'afin d'adapter au mieux ce dispositif d'aide aux réalités des projets agricoles, il convient d'en modifier certaines dispositions :

Considérant que ces modifications ont pour objet :
- **De permettre aux agriculteurs qui en ont déjà bénéficié de solliciter de nouveau l'aide Tremplin BioEnDouaisis dès qu'ils ont convertis 10 % supplémentaire de leur SAU à l'agriculture biologique (contre une attente de 5 ans avant). L'agriculteur demandeur et le service instructeur devront être vigilant à respecter le plafond des minimis qui court sur l'exercice en cours et les 2 précédents.**

Considérant que ces modifications doivent figurer dans le règlement de l'aide ;

Et dans le cadre :
- des dispositions de l'article L1511-2 du code général de collectivités territoriales
- des aides De Minimis entreprise relevant du règlement (UE) n"140712013 de la Commission du 18 décembre 2013 paru au JO UE du 24 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides De Minimis.
- du Règlement 2019/316 de la Commission européenne du 21 février 2019, publie le 22 février 2019, qui modifie le Règlement 14082013 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides De Minimis dans le secteur de l'agriculture, en conformité avec les instructions techniques du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation DGPAATISDG/2014-246 du 31 mars 2014 et DGPE/SDC/2018-229 du 22 mars 2018,
- du règlement cadre (CE) n"834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 et du règlement d'application (CE) n°889/2008 de la Commission du 5 septembre 2008 relatif à la production biologique,
et conformément à la convention de partenariat relative a la participation de Douaisis Agglo au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauls-de-France

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'apporter les modifications présentées ci-dessus portant sur le dispositif Tremplin BioEnDouaisis,
- de réviser en conséquence le règlement de cette aide (règlement modifié ci-annexé),
- de m'autoriser, ou mon représentant délégué, à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

M. Xavier THIERRY ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-13-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 14

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

10 – Développement rural

10.2 – Programmation ALIMCAD 2021

Le programme d'actions ALIMCAD est l'un des trois volets du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de DOUAISIS AGGLO, également composé des programmations AGRICAD et BIOCAD.

ALIMCAD est le fruit d'une concertation territoriale qui s'est déroulée sur 2 ans en 2016 et 2017 et a réuni 106 structures d'horizons divers. C'est une programmation pluriannuelle (2018-2022) et multi partenariale, tant dans son élaboration et son suivi que dans sa mise en œuvre.

ALIMCAD a vocation à faire de l'alimentation un levier du mieux-vivre des habitants sur le territoire de DOUAISIS AGGLO.

Ce programme est composé de 21 actions concrètes qui s'articulent autour de 3 enjeux spécifiques :
1. La santé des habitants préservée et améliorée
2. Un cadre de vie sain, source de bien-être
3. L'accès pour tous à une alimentation de qualité

L'éducation, l'information et la sensibilisation des acteurs et consommateurs y sont également présentes comme enjeu transversal.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette programmation, DOUAISIS AGGLO a mis en place un appel à projets annuel, qui a permis de soutenir financièrement 4 projets en 2018, 8 projets en 2019 et 14 projets en 2020.

Suite à l'appel à projets lancé pour la programmation 2021, DOUAISIS AGGLO a de nouveau été sollicité pour accompagner financièrement des actions portées par des associations, qui se dérouleront sur le périmètre d'intervention du programme ALIMCAD, soit les 35 communes du territoire de DOUAISIS AGGLO.

Les dossiers proposés favorisent une approche pédagogique autour de l'alimentation saine, locale et durable, à destination d'une grande diversité de publics (scolaires, jeunes de 16 à 25 ans, familles, personnes en situation de précarité, personnes âgées, personnel de la restauration collective, agriculteurs) et sur l'ensemble du territoire de DOUAISIS AGGLO.

Elles complètent par ailleurs les actions menées par DOUAISIS AGGLO dans le cadre d'ALIMCAD, dont par exemple l'éducation alimentaire de la jeunesse en milieu scolaire, le développement de formations et d'actions de sensibilisation pour limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens ou encore l'organisation d'une semaine de l'alimentation durable pour promouvoir une alimentation saine, locale et durable pour tous sur le territoire.

Ainsi, il est proposé la validation de la programmation suivante :

Action 1 – Association A PRO BIO – « Mon assiette santé diversifiée »

Descriptif synthétique de l'action :
Pour la programmation ALIMCAD 2021, A PRO BIO propose de poursuivre la sensibilisation autour des perturbateurs endocriniens et de l'alimentation avec le volet 3 de « Papilles et hormones : mon assiette santé », et de continuer la sensibilisation autour de la diversification des apports en protéines avec le volet 2 de « papilles et protéines : mon assiette diversifiée », renforçant ainsi la sensibilisation et l'éducation sur les deux premières thématiques annuelles alimentation-santé.

En complément, A PRO BIO souhaite développer une nouvelle action intitulée « Papilles et alimentation biologique » afin de sensibiliser des publics cibles spécifiques à l'alimentation biologique et compléter les politiques de développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique.

Dans le cadre de « Papilles et hormones », A PRO BIO souhaite renforcer son action en faveur du public jeune, et propose :
- L'animation de six *Escape Game* « Hormones hors normes » autour des perturbateurs endocriniens, créé dans le cadre de la programmation ALIMCAD 2020 ;
- L'animation de deux temps de sensibilisation ludiques avec des groupes constitués (classes de futurs professionnels).

Dans le cadre de « Papilles et protéines », A PRO BIO souhaite poursuivre la diffusion des outils et animations créés dans le cadre d'ALIMCAD 2020 pour accompagner l'éducation à la diversification des apports en protéines, au profit des céréales et des légumineuses auprès des plus jeunes, avec :
- Une animation proposée dans 4 écoles s'appuyant sur l'outil « L'arc en ciel des céréales et légumineuses bio » et sur l'outil « Le tableau des graines bio » ;
- Une animation dans 4 écoles autour de la diffusion du dessin animé « Sacha au pays des pois » de 2 mn.

Dans le cadre de « Papilles et alimentation biologique », A PRO BIO souhaite développer des outils de sensibilisation à l'alimentation biologique ludiques et adaptés à des publics ciblés :
- Le développement de « Petits jeux sur la bio » à destination d'un public senior et son animation auprès de 60 personnes âgées résidant en EHPAD ;
- La création d'un outil ludique sur l'alimentation durable et l'agriculture biologique et sa diffusion dans 20 écoles du territoire, à l'occasion de la semaine de l'alimentation durable 2021, en partenariat avec l'association Les Sens du Goût.

Actions du programme ALIMCAD auxquelles cette action contribue :
Action 1 – Thématique annuelle alimentation – santé (2018-2019 : Perturbateurs endocriniens ; 2019-2021 : diversification des apports en protéines).
Action 4 – Education alimentaire de la jeunesse.
Action 13 – Une semaine de l'alimentation durable.

Résultats visés par le projet :
- Près de 100 jeunes sensibilisés aux liens entre perturbateurs endocriniens et alimentation, et aux solutions à leur portée
- Près de 100 jeunes sensibilisés à la diversification des sources d'apport en protéines
- Près de 60 seniors sensibilisés à l'alimentation biologique avec des outils pédagogiques adaptés
- 20 écoles sensibilisées à l'alimentation durable et à l'alimentation biologique
- Création de 2 outils pédagogiques de sensibilisation autour de l'alimentation biologique

Public visé :
- Scolaires et leurs familles
- Jeunes (16-25 ans)
- Seniors

Coût global de l'action : 12 650 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 10 000 €
Autres co-financements : Conseil départemental du Nord).

Action 2 - Bio en Hauts-de-France – « P.A.N.I.E.R.S. »

Descriptif synthétique de l'action :
Le projet « P.A.N.I.E.R.S. » (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Ecologique, Régionale et Solidaire) vise à développer et consolider la distribution de paniers bios et locaux, à des prix réduits pour les consommateurs en situation de précarité, au travers de structures relais.

Dans la continuité des premières années du déploiement du dispositif sur le Douaisis, Bio en Hauts-de-France vise pour 2021 l'ancrage et l'essaimage du dispositif, avec l'intégration de nouveaux bénéficiaires des paniers bio accessibles et de nouvelles structures relais, notamment en développant un partenariat avec Le Jardin de Cocagne du Raquet. En parallèle, Bio en Hauts-de-France poursuivra l'accompagnement des structures relais afin de mener des animations permettant de favoriser le mieux-vivre alimentaire des personnes bénéficiaires. Aussi, suite au lancement du Fonds de dotation régional en Octobre 2019, Bio en Hauts-de-France travaillera en 2021 sur le lancement opérationnel de ce fonds et sur le développement d'un modèle pérenne pour le dispositif.

Pour cela, l'action prévoit :
- La livraison des paniers (composés de produits issus de 4 maraîchers locaux en AB,) toutes les 2 semaines sur l'année, auprès de structures relais à Dorignies, Dechy, Lallaing et Gayant, ainsi que l'organisation logistique liée à cette distribution de paniers accessibles ;
- L'expérimentation du développement d'un second circuit de production et de distribution avec le Jardin de Cocagne du Raquet ;
- L'animation d'ateliers pour transmettre des savoirs et savoir-faire visant à faciliter l'utilisation des paniers bios accessibles et favoriser le mieux-vivre alimentaire des personnes bénéficiaires ;
- La valorisation du travail partenarial et innovant engagé autour de cette initiative au travers d'un événement organisé pendant la semaine de l'alimentation durable ;
- La poursuite des comités de pilotage et réunions techniques pour aller plus loin dans le développement d'un modèle pérenne sur le Douaisis.

Actions du programme ALIMCAD auxquelles cette action contribue :
Action 13 – Une semaine de l'alimentation durable.
Action 16 – Accompagnement au changement de comportements alimentaires des mangeurs.
Action 18 - Développement d'initiatives alimentaires solidaires et durables.

Résultats visés par le projet :
- 20 paniers par livraison
- 26 livraisons
- Système de distribution efficace et pérenne
- Expérimentation pour le développement d'un second réseau logistique avec Le Jardins de Cocagne du Raquet
- Participation au changement de comportements alimentaires des participants
- Intégration pérenne des nouvelles structures relais participantes
- 1 événement organisé dans le cadre de la Semaine de l'alimentation durable

Public visé :
- Pour les bénéficiaires des paniers : publics en situation de précarité (critères d'accès : allocataires des minima sociaux, étudiants boursiers, foyers ayant un quotient familial inférieur ou égal à 700 € par mois, et si les financements du Fonds de dotation régional le permettent pour des foyers ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1 200€).
- Professionnels relais des structures relais participantes du projet.
- Autres publics proches des structures sur certains ateliers et visites pour favoriser la mixité sociale.
- Pour le temps fort : élus et techniciens de DOUAISIS AGGLO et des communes du territoire, structures d'éducation populaire, associations environnementales ou à vocation socioculturelle, entreprises implantées sur le territoire, etc.

Coût global de l'action : 14 649 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 11 719,20 €
Autres co-financements : Département du Nord

Action 3 – La Clé des Ruches – « Des abeilles dans mon jardin »

Descriptif synthétique de l'action :
Nouvel acteur de la programmation ALIMCAD, L'association La Clé des Ruches propose d'accompagner l'installation d'un projet apicole au sein d'un établissement accueillant des personnes âgées. Dans l'action « Des abeilles dans mon jardin », l'installation de ruches est un levier afin de sensibiliser les seniors et le personnel encadrant sur les enjeux de maintien de la biodiversité et d'un environnement de qualité ainsi que le développement du « faire –ensemble », avec la création d'un collectif autour de la ruche pour en assurer sa bonne gestion. Les ruches seront également un outil pour le développement de liens intergénérationnels avec l'organisation de moments conviviaux et de partage de savoirs avec des établissements scolaires et les familles des résidents.
Concrètement, cette action prévoit :
- L'installation de 3 ruches dans un établissement accueillant des personnes âgées ;
- L'animation de 10 ateliers apicoles avec des événements ponctuels à destination des scolaires et des familles des résidents ;
- L'organisation d'une animation dans le cadre de la Semaine de l'Alimentation durable afin de partager les savoirs et savoir-faire acquis avec des personnes extérieures.

Actions du programme ALIMCAD auxquelles cette action contribue :
Action 6 – Accompagnement des projets d'autoproduction partout où c'est possible
Action 13 – Une semaine de l'alimentation durable.

Résultats visés par le projet :
- Sensibilisation ludique aux enjeux du maintien de la biodiversité
- Création d'un collectif au sein des résidents engagé dans la gestion des ruches et accompagnement de la montée en compétences sur le sujet de l'apiculture
- Favoriser le partage de savoirs et de savoir-faire acquis entre les résidents et le public extérieur
- Faire de l'activité apicole un levier pour le développement des liens intergénérationnels

Public visé :
- Un groupe de résidents et leurs familles
- Le personnel encadrant de l'établissement accueillant des personnes âgées
- Les scolaires

Coût global de l'action : 6 400 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 4 500 €
Autres co-financements : La Clé des Ruches

Action 4 – Association Les Sens du Goût – « Le Douaisis est savourable »

Descriptif synthétique de l'action :
Pour l'année 2021, Les Sens du Goût propose avec le troisième volet du projet « le Douaisis est savourable » de poursuivre le développement de l'éducation alimentaire et sensorielle des jeunes et des adultes, et de renforcer les échanges de pratiques entre les professionnels du territoire avec les trois actions suivantes :

- L'action « Vive les légumineuses ! » : en accord avec la thématique annuelle alimentation-santé du programme ALIMCAD « Diversification des apports en protéines », et pour accompagner les orientations nationales et internationales en faveur d'une augmentation de la part des protéines végétales dans l'assiette (notamment en restauration scolaire, dans le cadre de la loi EGAlim), l'association Les Sens du Goût propose de poursuivre l'action menée en 2020 avec la co-construction d'un cycle d'animations autour des protéines végétales avec les animateurs de la pause méridienne. Cette formation-action en 5 modules permettra de créer des ateliers qui seront ensuite animés de façon autonome par les encadrants de la pause méridienne, afin de susciter l'envie de découvertes alimentaires, le plaisir, la valorisation des légumineuses, etc.
Cette action sera organisée sur Douai dans le cadre de la programmation ALIMCAD 2020 et élargie auprès d'autres communes dans le cadre de la programmation 2021.

- L'action « Retour sur les Aventuriers du goût » : en octobre 2019 et en janvier 2020, une trentaine de professionnels issus de 7 communes différentes avaient été formés à un outil d'éducation au goût intitulé « Les Aventuriers du Goût ». Suite à cette formation réalisée auprès des animateurs périscolaires, les Sens du Goût propose, à l'occasion d'une rencontre d'une demi-journée, de recueillir les retours d'expériences, les freins ou difficultés rencontrés lors la mise en place de l'outil. L'objectif est de favoriser les échanges entre les acteurs du territoire sur l'éducation au goût et établir les pistes d'amélioration de l'outil expérimenté.

- L'action « Quelle famille de mangeurs êtes-vous ? » : en complément de l'action proposée par l'association A PRO BIO pour la semaine de l'alimentation durable, à savoir la création d'un jeu sur l'alimentation durable à destination des scolaires, Les Sens du Goût propose de développer un outil de sensibilisation ludique sous forme de quizz intitulé « Quelle famille de mangeurs êtes-vous ? ». Cet outil vise à démultiplier l'impact de la sensibilisation à une alimentation durable et à la diversité des profils des mangeurs, dans une approche non-culpabilisante, en s'appuyant sur le jeune mangeur comme vecteur de sensibilisation auprès de son entourage familial.

Actions du programme ALIMCAD auxquelles cette action contribue :
Action 1 – Une thématique spécifique sur l'alimentation et la santé : diversification des apports en protéines
Action 4 – Education alimentaire de la jeunesse
Action 5 – L'alimentation au cœur des actions de promotion de la santé, un tremplin pour le bien-être de tous
Action 13 – Une semaine de l'alimentation durable.

Résultats visés par le projet :
- Développement des liens entre actions, structures et professionnels à l'échelle du territoire de DOUAISIS AGGLO, autour de l'éducation alimentaire et sensorielle.
- Développement d'une approche sensorielle et non culpabilisante de l'alimentation auprès des professionnels et des habitants.
- Poursuite de la création avec les participants d'un cycle d'animation de 4 jours « vive les légumineuses ! » transférable à différents restaurants scolaires de DOUAISIS AGGLO – 10 à 14 agents communaux visés.
- Remobilisation de personnel de la restauration collective et animation d'échanges entre les acteurs du territoire sur le sujet de l'éducation au goût – 10 agents communaux visés.
- Développement d'un outil de sensibilisation ludique pour les familles des jeunes mangeurs et promotion de la plateforme d'éducation au goût *Papille* – 400 familles visées sur 20 communes du territoire.
- Promotion de la plateforme d'éducation au goût *Papille* auprès des familles du Douaisis.

Public visé :
- Des animateurs des pauses méridiennes et le personnel de la restauration collective (« Vive les légumineuses » et « Retour sur les Aventuriers du Goût »)
- Des jeunes mangeurs scolaires et leurs familles (« Quelle famille de mangeurs êtes-vous ? »)

Coût global de l'action : 9 138,30 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 7 310 ,30 €
Autres co-financements : Agence Régionale de Santé, Région Hauts-de-France.

<u>Action 5 – SOLAAL – « Développer le don alimentaire du secteur agricole dans le Douaisis »</u>

Descriptif synthétique de l'action :
Nouvel acteur de la programmation ALIMCAD, l'association SOLAAL (SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaires) qui a été créée en 2013 au niveau national, organise les dons agricoles de produits frais vers les associations d'aide alimentaire nationales et habilitées.

L'antenne régionale « SOLAAL Hauts-de-France » a été officiellement créée en juillet 2020 afin de poursuivre le développement du don alimentaire en région.

En 2021, SOLAAL souhaite développer son action sur le territoire de DOUAISIS AGGLO en tant que facilitateur entre le monde agricole et les associations d'aide alimentaire. Son objectif est de faire connaître le don alimentaire aux acteurs du milieu agricole pour leur proposer une valorisation de leurs invendus et recenser les associations nationales habilitées en Hauts-de-France afin de leur offrir des produits frais et de qualité.

L'action se déroulera en deux temps :
1) De janvier à juillet 2021 :
- Recenser les acteurs du milieu agricole et les associations d'aide alimentaire nationales habilitées sur le territoire ;
- Identifier les pertes alimentaires à chacune des étapes des filières (non récolte, invendus, refus d'agréage, etc) et faire la promotion du glanage solidaire ;
- Sensibiliser des acteurs du milieu agricole et les élus au don alimentaire et à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Structurer et accompagner les dons agricoles de proximité.

2) De juillet à décembre 2021 :
- Poursuivre et faciliter la structuration des dons agricoles ;
- Organiser une action solidaire support à la valorisation des dons réalisés, à la sensibilisation au gaspillage alimentaire, au glanage solidaire et levier pour la mobilisation d'un plus grand nombre d'acteurs.

Actions du programme ALIMCAD auxquelles cette action contribue :
Action 8 – Performance environnementale du secteur alimentaire.
Action 18 – Des initiatives alimentaires solidaires et durables.

Résultats visés par le projet :
- Sensibilisation des acteurs du milieu agricole au don alimentaire
- Accompagnement et structuration du don alimentaire de proximité
- Promotion et démocratisation la pratique du glanage solidaire
- Communication sur la lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu agricole et sur l'accès à des produits frais auprès des associations d'aide alimentaire

Public visé :
- Acteurs du monde agricole (agriculteurs, entreprises agricoles, magasins de producteurs, coopératives, industries agro-alimentaires)
- Associations nationales d'aide alimentaire habilitées et leurs bénéficiaires
- Elus des communes du territoire

Coût global de l'action : 5 776 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 4 620 €
Autres co-financements : ADEME

<u>Action 6 – Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux – « Mangeons local, mangeons durable en Arleusis »</u>

Descriptif synthétique de l'action :
Le Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA), propose pour la programmation 2021 trois actions pour accompagner les mangeurs de l'Arleusis, petits et grands, vers l'alimentation durable.

<u>Avec « A la découverte des fruits dans l'Arleusis »</u>, le centre socio-culturel du SIRA confirme son souhait de proposer une éducation à une alimentation saine, locale et durable des plus jeunes sur l'Arleusis, et d'aller plus loin en développant des actions pérennes autour de l'alimentation durable, via :
- la distribution bi-hebdomadaire de fruits sur 12 semaines pour 15 classes de l'Arleusis ;
- la coordination d'interventions dans l'ensemble des écoles autour de l'éveil sensoriel aux fruits, et dans deux écoles pour l'accompagnement à la mise en place de carrés potagers.
- la visite d'exploitations maraichères avec les 15 classes ;
- l'animation d'ateliers pratiques de transformation cuisine parents-enfants pour favoriser l'implication des parents dans l'éveil sensoriel des enfants dans 4 écoles :
- la sensibilisation des parents sur la réduction des déchets par la présentation et la mise à disposition de gourdes réutilisables pour les compotes à boire pour les élèves dans 4 écoles.

<u>Avec « Allons au jardin pour manger sain ! »</u>, le SIRA propose d'accompagner un groupe d'habitants vers une alimentation plus durable.
Cette mobilisation s'articulera autour de 3 temps :

1- La mobilisation des habitants autour de l'alimentation durable, avec la co-construction d'un programme qui répond aux attentes et questionnements des participants, puis l'animation d'ateliers qui permettent d'explorer les différentes dimensions d'une alimentation plus durable, et d'outiller ces consommateurs participants.
2- L'aménagement et la gestion d'un potager avec le groupe : définition avec les participants du projet de potager selon leurs envies et contraintes, aménagement des espaces à cultiver, mise en culture et gestion au naturel du potager.
3- L'approfondissement de thématiques autour de l'alimentation durable à la demande des participants, la reproduction des savoir-faire acquis dans le foyer des participants (culture d'un potager adapté à leurs besoins), la capitalisation et l'évaluation pour pérenniser l'action dans le temps.

Ces actions s'appuieront sur l'équipe interne du centre socioculturel du SIRA, l'intervention de prestataires extérieurs, et en étroite collaboration avec DOUAISIS AGGLO, pour assurer la montée en compétences des animateurs, et la cohérence avec les actions mises en œuvre dans le cadre de la programmation ALIMCAD 2021 sur le Douaisis.

Avec « Mon petit coin de potager », le SIRA propose d'initier les habitants de 2 communes au jardinage lors d'un atelier d'une journée, avec les objectifs suivants :
- Impliquer les participants, enfants et adultes, par la construction de carrés potagers et de jardinières en palette ;
- Former les participants à la culture du potager et des semis ;
- Outiller les participants avec la remise d'un kit de démarrage (carré potager, plants, graines, composteur).

Actions du programme ALIMCAD auxquelles cette action contribue :
Action 4 – Education alimentaire de la jeunesse.
Action 13 – Une semaine de l'alimentation durable.
Action 16 – Accompagnement au changement de comportements alimentaires.

Résultats visés par le projet :
- Une meilleure connaissance et identification des fruits par les élèves.
- Une meilleure connaissance des modes de cultures des différents fruits et légumes par la visite d'exploitations maraichères et la mise en place de carrés potagers au sein d'écoles maternelles partenaires.
- Une prise de conscience chez les parents des bienfaits du « fait maison » notamment par la réduction des déchets (ex : compotes à boire) et par une consommation locale et responsable.
- Une évolution des comportements alimentaires des participants vers une alimentation plus saine, locale et durable.
- Une promotion des jardins nourriciers facteurs d'une alimentation durable et locale par la découverte de différents modes de culture et la création de potagers au naturel.
- L'organisation d'un événement autour de la culture du potager durant la semaine de l'alimentation durable dans 2 communes.

Public visé :
- Elèves de maternelles
- Parents d'élèves
- Enseignants
- Enfants

- Public adulte, avec priorité pour des adultes en rencontrant des difficultés sociales et financières

Coût global de l'action : 32 096 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 25 676,80 €
Autres co-financements : Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux

Tableau Récapitulatif des conventions 2021

Mise en œuvre du programme ALIMCAD 2021

Partenaire & projet	**Montant en € HT de la subvention**
A PRO BIO « Mon assiette santé diversifiée »	**10 000 €**
Bio en Hauts-de-France « P.A.N.I.E.R.S. »	**11 719,20 €**
La Clé des Ruches « Des abeilles dans le jardin »	**4 500 €**
Les Sens du Goût « Le Douaisis est savourable »	**7 310,30 €**
SOLAAL « Développer le don alimentaire du secteur agricole dans le Douaisis »	**4 620 €**
Syndicat intercommunal de la Région d'Arleux « Mangeons local, mangeons durable en Arleusis »	**25 676,80 €**
TOTAL	**63 826,30 €**

Cette programmation présente une partie des actions qui sollicitent des interventions financières. Elle pourra être complétée par d'autres actions des partenaires du programme ALIMCAD impliquant des subventions de la part de DOUAISIS AGGLO et qui seront soumises à la délibération des instances communautaires, mais aussi par des actions n'impliquant pas de subvention de la part de Douaisis Agglo et/ou d'actions mises en œuvre directement par DOUAISIS AGGLO. Cette programmation sera alors enrichie en cohérence avec l'ensemble des autres actions retenues et mises en œuvre sur le territoire.

Par ailleurs, l'action « Des abeilles dans mon jardin » ayant également été soumise à un autre financeur (La Fondation des Lumières), cette convention fait l'objet de dispositions spécifiques concernant son exécution financière, comme précisé dans l'article 3 de la convention citée : « Exécution financière de la convention et modalités de versement : Le projet « Des abeilles dans mon jardin » ayant été déposé auprès d'un autre financeur (La Fondation des Lumières), il est convenu que le versement de l'acompte de la subvention par Douaisis Agglo sera effectif à réception d'une notification officielle de la Fondation des Lumières, indiquant l'avis défavorable de la Fondation pour soutenir financièrement l'ensemble du projet.

En cas de financement partiel par La Fondation des Lumières, Douaisis Agglo s'engage à co-financer le projet, pour un montant maximal de 4500 €. En cas de non-financement par la Fondation des Lumières, Douaisis Agglo s'engage à financer l'action, pour un montant maximal de 4500 €. »

D'autre part, Douaisis Agglo sera territoire pilote d'une action sur le développement de la filière VRAC bio à l'échelle régionale, menée par Aprobio sur 2021 et le premier semestre 2022. Douaisis Agglo participera aux COPIL et prendra part au bon déroulement de cette action. Cette action ne nécessite pas de financement de la part de l'agglomération.

Ainsi, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer les conventions de partenariats :
  - Convention avec l'association APROBIO,
  - Convention avec l'association Bio en Hauts-de-France,
  - Convention avec l'association Les Sens du Goût,
  - Convention avec l'association La Clé des Ruches,
  - Convention avec l'association SOLAAL,
  - Convention avec le Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux.

- d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter toutes les subventions mobilisables sur ces actions,
- d'autoriser le Président ou son délégué, à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision,
- de déléguer au Président ou son délégué la faculté de passer, le cas échéant, un avenant de reconduction d'une durée maximale d'un an.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de l'action « Filière VRAC bio ».

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Q. SIGNÉ

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-14-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 15

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

10 – Développement rural

10.3 – Programmation AGRICAD 2021

Le programme d'actions AGRICAD est l'un des trois volets du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de DOUAISIS AGGLO, également composé des programmations ALIMCAD et BIOCAD.

Le programme AGRICAD est le fruit d'une évaluation et d'une concertation territoriale qui s'est déroulée sur 3 ans (2017-2020). C'est une programmation pluriannuelle (2021-2026) et multi-partenariale, tant dans son élaboration et son suivi que dans sa mise en œuvre.

AGRICAD a vocation à accompagner tous les agriculteurs de DOUAISIS AGGLO afin qu'ils puissent améliorer leurs pratiques, dans un souci de viabilité économique et écologique, à réintégrer l'agriculture dans l'économie du territoire, à la rendre accessible et à valoriser le travail de l'agriculteur auprès des habitants. Plus largement, AGRICAD a également pour ambition de fédérer les partenaires de DOUAISIS AGGLO autour d'un projet commun de soutien et de développement de l'agriculture sur le territoire.

Ce programme est composé de 39 actions concrètes qui s'articulent autour de 5 objectifs stratégiques :

1. Maintenir et développer un tissu d'exploitations agricoles dense et diversifié dans un contexte de forte pression foncière et de renouvellement générationnel des exploitants.
2. Favoriser le bien-être des agriculteurs et recréer un lien de confiance entre le monde agricole et les habitants afin de lutter contre l'agribashing.
3. Concilier préservation des ressources et efficacité des exploitations dans un contexte de changements climatiques.
4. Replacer l'agriculture locale au cœur du système agro-alimentaire du territoire.
5. Doter le territoire d'une gouvernance, d'une évaluation et d'une communication facilitant l'émergence et l'accompagnement de projet par des outils et méthodes adaptées.

Cette nouvelle programmation, ambitieuse pour le territoire, permettra de conforter les actions existantes. Elle rendra également possible le développement de nouvelles actions créant des connexions supplémentaires entre les producteurs et les consommateurs au travers de l'organisation de filières alimentaires et la prise en compte du bien-être des agriculteurs.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette programmation, DOUAISIS AGGLO a lancé un appel à projets annuel qui permettra de soutenir financièrement des projets avec nos partenaires en 2021.

À la suite de l'appel à projets lancé pour la programmation 2021, DOUAISIS AGGLO a été sollicitée pour accompagner financièrement des actions portées par des associations et des structures partenaires qui se dérouleront sur le périmètre d'intervention du programme AGRICAD, soit les 35 communes du territoire de DOUAISIS AGGLO.

Les dossiers proposés investissent différents angles de l'agriculture (environnement, économie, santé, aménagement, éducation …) pour travailler ensemble, autour d'une vision partagée, à mettre l'agriculture au cœur des enjeux du territoire.

Ils complètent par ailleurs les actions menées par DOUAISIS AGGLO, dont par exemple Les campagnes hivernales de reliquats azotés ou encore les outils collectifs de communication (marché des producteurs locaux, carnet des producteurs et des restaurateurs, signalétique directionnelle, portes ouvertes à la ferme…).

De plus, DOUAISIS AGGLO a été retenue dans un programme « innovation-action pour les transitions agro-écologiques et alimentaires dans les territoires » de 2020 à 2024 initié par CARASSO et AgroParisTech.

Les objectifs sont de faire de l'alimentation un levier pour permettre aux habitants du Douaisis d'évoluer dans un environnement plus écologique, équitable et solidaire et favoriser le bien être des agriculteurs et recréer un lien de confiance entre le monde agricole et les habitants au travers de 5 actions (en lien avec la programmation du PAT) :

1. Favoriser le Bien-être des agriculteurs et recréer un lien de confiance entre le monde agricole et les habitants.
2. Favoriser l'émergence et la structuration de filières territoriales coopératives
3. La biodiversité du sol au service de l'agro-écologie
4. Construction participative d'une programmation contre la précarité alimentaire
5. Pour une gouvernance et une évaluation du projet transversale et participative

Ainsi, il est proposé la validation de la programmation suivante :

Partenaire 1 – ARACT

L'ARACT Hauts de France (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Hauts-de-France), a pour mission d'aider à développer la convergence et les synergies entre qualité du travail et la vie au travail, performance économique et qualité du dialogue social, dans tous les programmes d'action qu'elle développe et auxquels elle contribue, au service de la dynamique des acteurs économiques et sociaux de la Région Hauts-de-France.

L'ARACT travaille avec l'Agglo dans le cadre de la programmation BIOCAD sur l'amélioration des conditions de travail en agriculture biologique. Au travers de la programmation AGRICAD, l'ARACT pourra élargir son champ d'intervention.

Descriptif synthétique des 3 actions proposées :

L'ARACT se propose d'accompagner le territoire dans l'amélioration des conditions de travail des agricultrices et agriculteurs au travers 3 actions :

Pour chacune des 3 actions, avant la phase d'appui aux agriculteurs sur le terrain en situation de travail, l'ARACT passera du temps sur la construction sociale du projet, afin de bien comprendre les enjeux des agriculteurs participants au projet et de co-construire une méthodologie qui soit en adéquation avec leurs besoins et leur demande.

- **Appui à la prévention des risques psychosociaux en milieu agricole**

L'ARACT a des connaissances sur les risques psychosociaux en milieu agricole, mais il est essentiel de connaître les spécificités du territoire.

Ainsi, l'année 2021 sera la réalisation d'un état des lieux avec la construction d'un projet partenarial de qualité et un nombre de questionnaires et d'entretiens réalisés satisfaisants permettant de mieux connaître les risques psychosociaux sur le territoire et ainsi nourrir la suite de l'action qui se déroulera en 2022 avec d'autres partenaires.

- **Appui à la prévention des risques chimiques en milieu agricole**

L'ARACT prévoit de :
- Identifier de 4 à 6 agriculteurs : réalisation de fiches et argumentaires
- Réaliser un focus group pour identifier les demandes des agriculteurs. Puis, rédaction d'une synthèse
- Co-construire la suite du projet

- **Etude sur la place des femmes dans l'agriculture**

L'ARACT prévoit de :
- Effectuer une veille sectorielle sur l'égalité professionnelle
- Partager leurs expériences et savoirs sur le sujet entre partenaires. Le réseau Anact-Aract a notamment développé une méthodologie d'analyse des inégalités de santé et de carrière entre les femmes et les hommes. Il serait souhaitable de l'adapter au milieu agricole et à ses spécificités
- Co-construire des hypothèses de travail permettant de définir la structure de l'étude : méthodologie, orientations, modalités …

Actions du programme AGRICAD auxquelles ces actions contribuent :
ACTION 6 : Améliorer les conditions de travail des agriculteurs
ACTION 9 : Réaliser une étude sur l'exposition aux risques chimiques des agriculteurs pour imaginer de nouveaux leviers d'actions et de sensibilisation.
ACTION 10 : Réaliser une étude pour cerner la place des femmes en agriculture sur le territoire pour améliorer leurs conditions de travail et mieux les valoriser auprès du grand public.

Résultats visés par le projet :
L'année 2021 sera, pour les 3 actions précitées, l'année de construction de projets partenariaux et d'échanges avec les agriculteurs pour arriver à des hypothèses et pour valider la méthodologie pour les années suivantes.

Public visé :
Des agriculteurs ciblés du territoire de DOUAISIS AGGLO

Coût global de l'action : 27 300 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 21 840 €
Autres co-financements : Fonds propres, CARASSO

<u>Partenaire 2 – ARCADE</u>

ARCADE est une association qui accompagne les acteurs économiques ruraux (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérale …) rencontrant des difficultés pour la résolution des leurs problèmes économiques, sociaux et juridique, dans une perspective de maintien de l'emploi et la préservation de leur outil de travail tout en respectant leurs choix. L'accompagnement proposé est individuel.

ARCADE propose également des actions pour développer la rencontre entre les adhérents et leur permettre de sortir de leur isolement notamment au travers de formations collectives.

Descriptif synthétique des 2 actions proposées :

- **Accompagnement des agriculteurs, restaurateurs et traiteurs rencontrant des difficultés**

L'accompagnement des agriculteurs, restaurateurs et traiteurs rencontrant des difficultés est individuel. Il est sur la base du volontariat du bénéficiaire. En fonction de la difficulté rencontrée, ARCADE met en place un suivi et un accompagnement par un binôme spécialisé dans le domaine requis.

- **Formation à la gestion du stress ouverte à tous (agriculteurs, restaurateurs et traiteurs)**
Cette formation sur la gestion du stress a une approche psychosociale (comment identifier, appréhender et gérer le stress) et non une approche professionnelle. Cette formation sera ouverte aux adhérents et aux non adhérents de l'association. Elle permettra ainsi de promouvoir l'accompagnement individuel de ceux qui ne le connaissent pas et qui resteraient isolés face à leurs difficultés.

Action du programme AGRICAD auxquelles ces actions contribuent :
ACTION 7 : Réaliser des évènements et accompagnement à destination des agriculteurs afin de les sensibiliser aux aides dont ils peuvent bénéficier en cas de difficulté

Résultats visés par le projet :
Sortir de l'isolement et accompagner les agriculteurs en difficulté du territoire de DOUAISIS AGGLO

Public visé :
Agriculteurs, restaurateurs, traiteurs

Coût global de l'action : 21 500 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 3 500 €
Autres co-financements : Fonds propres, Conseil Régional des Hauts de France, Conseil Départemental du Nord

<u>Partenaire 3 – EPLEFPA du nord (Lycée Biotech')</u>

L'EPLEFPA regroupe 3 établissements : Douai, Le Quesnoy et Sains du Nord.
L'établissement de Douai (le lycée Biotech') est ancré sur un vaste site arboré de plus de 8 hectares, doté également de nombreuses infrastructures récentes : hall industries alimentaires, laboratoires, micro brasserie… Il propose des formations dans les domaines des sciences & biotechnologies, de l'alimentation et boissons, de l'eau et l'environnement, du paysage et des jardins.
L'établissement offre la possibilité de suivre la voie scolaire au lycée Biotech' (de la seconde au BTS) et également l'apprentissage et la formation continue au CFPPA du Nord/UFA de Douai (CFAR Hauts de France).
De plus, le site produit de la bière artisanale et dispose de terres et de serres agricoles sur lesquelles des projets sont développés.

Descriptif synthétique de l'action proposée :

- **Plantation de 2 vergers**

Le lycée a besoin de fruits à transformer dans leur hall de transformation agroalimentaire pour former leurs étudiants. Les produits bruts ou transformés permettront d'approvisionner leur cantine scolaire et plus largement pour alimenter le territoire en circuit alimentaire de proximité.

La plantation de 2 vergers sur un total de 13 700 m² sera réalisée par les apprenants.

Cette plantation s'inscrit dans l'agroforesterie. En effet, dans un deuxième temps, une installation d'exploitation animale (moutons et poules) sera réalisée à des fins principalement pédagogiques. Le choix de ces animaux est stratégique : les moutons mangeront l'herbe au pied des arbres (lieu fragile et difficilement mécanisable) et les poules mangeront un grand nombre de ravageurs des fruitiers (évitant l'emploi d'insecticides).

Action du programme AGRICAD à laquelle cette action contribue :
ACTION 26 : développer l'agroforesterie sur le territoire.

Résultats visés par le projet :
Productions de fruits Bio
Ecopaturage
Transformation des fruits et taille des arbres fruitiers par les apprenants.

Public visé :
Apprenant du lycée
Les étudiants en ½ pension et en pension (repas pris au restaurant scolaire)
Les habitants du territoire

Coût global de l'action : 35 102.48 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 22 740 €
Autres co-financements : Fonds propres, Planteurs Volontaires

<u>Partenaire 4 – FR-CUMA</u>

La FR CUMA des Hauts de France (Fédération régionale des coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole Hauts de France) est un réseau fédératif. Elle fait travailler ensemble les acteurs économiques locaux pour développer leurs activités et maintenir un équilibre entre le développement des hommes et des femmes, des productions et des territoires via des coopératives.

Descriptif synthétique de l'action proposée :

- **Formation : calcul et analyse des charges de mécanisation dans le cadre de la stratégie d'entreprise des exploitations**

La mise en place de l'aide forfaitaire à la création de CUMA sur le territoire de DOUAISIS AGGLO ne fait aujourd'hui l'objet d'aucune publicité. Cependant en faire sans préparer les agriculteurs sur la réflexion des exploitations sur leurs charges de mécanisation pourrait créer des opportunismes qui ne serviraient pas les bonnes intentions de l'action.

La FR CUMA propose d'effectuer une formation collective avec des exploitants hors réseau CUMA afin de réfléchir aux charges de mécanisation sur leur exploitation. Elle a déjà été réalisée sur d'autres territoires.

Cette formation vise à faire émerger les consciences sur ce que coûtent réellement les machines en termes de charges et comparer avec des références de démarches collectives ou différentes stratégies de mécanisation.

Les réflexions, se faisant en groupe, peuvent générer des rencontres sur le territoire et créer un potentiel groupe de travail pour un projet d'investissement en mécanisation partagé, donc déboucher sur la création d'une CUMA.

Action du programme AGRICAD à laquelle cette action contribue :
ACTION 6 : Améliorer les conditions de travail des agriculteurs

Résultats visés par le projet :
Création d'un groupe prêt à se monter en CUMA

Public visé :
Exploitants agricoles, de préférence non adhérents à une CUMA.

Coût global de l'action : 2 500 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 2 000 €
Autres co-financements : Fonds propres

Partenaire 5 – GON

Le GON (groupe ornithologique et naturaliste du Nord Pas de Calais) est une association d'étude et de protection de la faune sauvage et de ses habitats dans la région.
DOUAISIS AGGLO travaille en partenariat avec le GON sur ses pôles de nature notamment pour le comptage des oiseaux sur le site du lac de Cantin afin de mesurer l'évolution des populations d'oiseaux.

Descriptif synthétique des 3 actions proposées :

Cette action vise à mieux connaitre et protéger les rapaces diurnes et nocturnes sur le territoire de DOUAISIS AGGLO. En effet, les busards cendrés, roseaux et Saint Martin, les faucons crécerelles et les chouettes Chevêche d'Athéna et Effraie des clochers sont des espèces vulnérables présentes sur le territoire. De plus, elles ont un intérêt sur les activités agricoles puisqu'elles sont grandes consommatrices de micromammifères (surtout campagnol et mulot).
La protection de ces rapaces se fera par l'installation de nichoirs et la pose de perchoirs principalement dans les fermes ou par la préservation des nids notamment présents dans les cultures selon les espèces. Il sera effectué un suivi de chaque espèce grâce à des indicateurs de suivi afin de mesurer l'évolution des populations.

- **Pose de nichoirs à Faucon crécerelle et chouettes (Chevêche d'Athéna, Effraie des clochers)**
- **Pose de perchoirs pour rapaces diurnes (Faucon crécerelle, Buse variable, busards)**
- **Protection des Busards des roseaux, Saint-Martin et cendré dans les cultures**

La pose des différents dispositifs sera l'occasion d'organiser des séances de sensibilisation et de communication auprès de divers publics (enfants, agriculteurs, grand public).

Action du programme AGRICAD à laquelle ces actions contribuent :
ACTION 16 : soutenir et valoriser les actions des agriculteurs en faveur de la biodiversité

Résultats visés par le projet :
Evolution positive des populations de rapaces
Dégâts aux cultures moins importants
Développement d'une attitude favorable et responsable au respect, au maintien et au développement de la biodiversité locale

Public visé :
Agriculteurs et exploitants volontaires
Public scolaire
Grand public

Coût global de l'action : 10 700 €
Participation de DOUAISIS AGGLO : 7 100 €
Autres co-financements : Fonds propres

Partenaire 6 – Initiative Paysanne

L'association Incitative Paysanne mène des actions dans le domaine du développement agricole et plus particulièrement dans l'accompagnement aux changements de pratiques, à l'installation et à la transmission des fermes.

Descriptif synthétique des 2 actions proposées :

- **Organisation d'une réunion d'information sur la transmission sur le territoire à destination des futurs cédants**

Ce projet répond à un constat national, applicable au territoire de DOUAISIS AGGLO : un tiers des agriculteurs ont plus de 55 ans. Il y a donc un enjeu fort à travailler sur l'accompagnement de ces agriculteurs dans l'anticipation et la préparation de leur transmission pour éviter d'aggraver le phénomène de disparition des fermes.
Cette action se fera en partenariat avec le Chambre d'Agriculteur et la SAFER. La réunion a pour objectif d'informer sur la transmission, sur les étapes et sur les structures d'accompagnements auprès desquelles ils peuvent solliciter un accompagnement individuel de leur transmission qu'elle se fasse dans le cadre familial ou hors familial.

- **Sensibiliser et informer les agriculteurs sur le l'agroforesterie**

L'action s'inscrit dans la politique agricole de DOUAISIS AGGLO : encourager les plantations de haies et des parcelles agroforestières. L'agroforesterie permet notamment de lutter contre l'érosion et d'améliorer l'infiltration de l'eau dans les sols. Elle joue aussi un rôle essentiel pour la biodiversité.
L'année 2021 permettra la construction des référentiels agroforestiers et également de fédérer un réseau de partenaire incluant des agriculteurs.

L'année 2022, Initiative Paysanne continuera ses investigations et rencontres avec les agriculteurs favorables à implanter un système agroforestier sur leur exploitation. Cette poursuite d'action fera l'objet d'une prochaine convention.

Actions du programme AGRICAD auxquelles ces actions contribuent :
ACTION 5 : Déployer des cafés transmission et plus généralement des outils d'accompagnement à la transmission.
ACTION 26 : développer l'agroforesterie sur le territoire.

Résultats visés par le projet :
Permettre l'échange, sensibiliser les agriculteurs sur l'importance d'anticiper (action : réunion d'information sur la transmission).
Trouver des agriculteurs prêts à implanter un système agroforestier sur leur exploitation (actions : sensibiliser et informer les agriculteurs sur le l'agroforesterie).

Public visé :
Agriculteurs

Coût global de l'action : 760 € (financement demandé uniquement sur la réunion d'information sur la transmission)
Participation de DOUAISIS AGGLO : 608 €
Autres co-financements : Fonds propres

<u>Tableau Récapitulatif des conventions 2021</u>

Mise en œuvre du programme AGRICAD 2021

Partenaire & projet	Montant en € HT de la subvention
ARACT « Appui à la prévention des risques chimiques en milieu agricole », « appui à la prévention des risques psychosociaux en milieu agricole » et « Etude sur la place des femmes dans l'agriculture »	**21 840 €**
ARCADE « Accompagnement des agriculteurs et métiers de bouche rencontrant des difficultés » et « formation à la gestion du stress ouverte à tous »	**3 500 €**
EPLEFPA du nord (Lycée Biotech') « Plantation de 2 vergers en agroforesterie »	**22 740 €**
FR-CUMA « Formation : calcul et analyse des charges de mécanisation dans le cadre de la stratégie d'entreprise des exploitations »	**2 000 €**
GON « Pose de nichoirs à faucon » « Pose de perchoirs pour rapaces diurnes » « Protection des Busards »	**7 100 €**
Initiative paysanne « Sensibiliser et informer les agriculteurs sur l'agroforesterie » et « organisation d'une réunion d'information sur la transmission »	**608 €**
TOTAL	**57 788 €**

Cette programmation présente 12 actions sollicitant des interventions financières ou non de 6 structures partenaires. Elle sera complétée par d'autres actions des partenaires du programme AGRICAD au cours de l'année 2021 et des actions mises en œuvre directement par DOUAISIS AGGLO. Cette programmation sera alors enrichie en cohérence avec l'ensemble des autres actions retenues et mises en œuvre sur le territoire.

Ainsi, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer les conventions de partenariats :
  - Convention avec ARACT
  - Convention avec ARCADE
  - Convention avec EPLEFPA du nord (Lycée Biotech')
  - Convention avec FR CUMA
  - Convention avec GON
  - Convention avec Initiative Paysanne

- d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter toutes les subventions mobilisables sur ces actions,
- d'autoriser le Président ou son délégué, à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision,
- de déléguer au Président ou son délégué la faculté de passer, le cas échéant, un avenant de reconduction d'une durée maximale d'un an.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-15-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 16

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Questions diverses

12.1 – Désignation des représentants de DOUAISIS AGGLO au Conseil d'administration des lycées Edmond Labbé à Douai (LP et LGT)

En application des dispositions des articles R421-14 et R421-33 du code de l'Education, DOUAISIS AGGLO est appelée à désigner ses représentants (1 titulaire et 1 suppléant) siégeant au conseil d'administration des lycées Edmond Labbé de Douai (LP et LGT).

Après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à ces désignations.

Ces désignations se font dans les conditions de droit commun présidant aux délibérations du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés et à bulletin secret. Le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations (article L 2121-21 du CGCT).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES (3 abstentions) par le Conseil communautaire qui désigne :

- Madame Caroline SANCHEZ en qualité de représentant titulaire,
- Monsieur François GUIFFARD en qualité de représentant suppléant.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions).
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-16-DE

SIGNÉ

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 17

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Questions diverses

12.2 – Représentation de DOUAISIS AGGLO au SCOT Grand Douaisis – Modification

Par délibération en date du 10 juillet 2020, le Conseil communautaire a désigné ses représentants au sein du SCOT Grand Douaisis :

TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
M. Lionel COURDAVAULT	Mme Lucie VAILLANT
M. Raphaël AIX	M. Alexis DUCONSEIL
M. Gilles BARBIEUX	Mme Florence GEORGES
M. Jean-Marc SAINT-AUBIN	M. Christophe BEAUVOIS
M. Jean-Marc RENARD	M. Jean-Marc LEFEBVRE
M. Vincent WANTIER	M. Guy SOREL
M. Dominique PHILIPPE	M. Mehdi BENADDI
Mme Elodie SAVARY	M. Thierry BOURY
Mme Lisiane DUBUS	M. Alain BOULANGER
M. Thierry LEDENT	M. Jean-Luc HALLE
M. Christian WALLARD	M. Jacques PETIT
Mme Caroline BIENCOURT	Mme Edith BOUREL
M. Laurent ILSKI	M. Alain WALLART
Mme Anissa BOUCHABOUN	M. François GUIFFARD
M. Abdallah MOHAMMED	M. Sonia VALLET
M. Alain DUPONT	M. Lionel BLASSEL
M. Jean-Paul FONTAINE	M. Antonio PROVENZANO
M. Vincent JEANMOUGIN	M. Michel PEDERENCINO
M. Ludovic VALETTE	M. Olivier BRILLON VERDIER
M. Miguel LIBERAL	Mme Peggy KRZYKALA
M. Bernard GOULOIS	M. Nicolas LABRE
M. Thierry GOEMINNE	M. Georges LEMAITRE
M. Denis DESRUMAUX	Mme Séverine LASNEAU
M. Christian DORDAIN	M. Jean-Pierre BERLINET
M. Dimitri WIDIEZ	M. Marc BAILLEZ
M. Henri JARUGA	M. Patrick DUBREUCQ
M. Laurent KUMOREK	M. Michel SALLIO
M. Brahim NOUI	**M. Mickaël VIGNAL**
M. Djamel BOUTECHICHE	M. Patrick MERCIER
M. Jean-François JOOS	M. Bruno VANDEVILLE
M. Henri DERASSE	M. Patrice RASZKOWSKI
M. Arnaud MARIAGE	M. Daniel FOUQUET
M. Jacques MICHON	Mme Annie GOUPIL
Mme Fanny CHRETIEN	M. Freddy KACZMAREK
Mme Nadine MORTELETTE	Mme Nicole MARFIL
Mme Stéphanie STIERNON	M. Jean-Christophe LECLERCQ
M. Sébastien LANCLU	M. Michaël DOZIERE
M. Jean-Michel SZATNY	M. Paul-Noël LEFEBVRE
M. Laurent DESMONS	M. Sébastien FERENZ
M. Arnaud PIESSET	M. Yves PIQUOT

Suite aux demandes de changement de mandat (titulaire/suppléant) de messieurs MARIAGE et VIGNAL et après avis favorable du bureau, il vous est proposé de procéder à de nouvelles élections.

Pour ces élections, le choix de l'organe délibérant de DOUAISIS AGGLO peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par le Conseil communautaire qui procède aux élections modifiant comme suit la représentation de DOUAISIS AGGLO au SCOT :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Lionel COURDAVAULT	Mme Lucie VAILLANT
M. Raphaël AIX	M. Alexis DUCONSEIL
M. Gilles BARBIEUX	Mme Florence GEORGES
M. Jean-Marc SAINT-AUBIN	M. Christophe BEAUVOIS
M. Jean-Marc RENARD	M. Jean-Marc LEFEBVRE
M. Vincent WANTIER	M. Guy SOREL
M. Dominique PHILIPPE	M. Mehdi BENADDI
Mme Elodie SAVARY	M. Thierry BOURY
Mme Lisiane DUBUS	M. Alain BOULANGER
M. Thierry LEDENT	M. Jean-Luc HALLE
M. Christian WALLARD	M. Jacques PETIT
Mme Caroline BIENCOURT	Mme Edith BOUREL
M. Laurent ILSKI	M. Alain WALLART
Mme Anissa BOUCHABOUN	M. François GUIFFARD
M. Abdallah MOHAMMED	M. Sonia VALLET
M. Alain DUPONT	M. Lionel BLASSEL
M. Jean-Paul FONTAINE	M. Antonio PROVENZANO
M. Vincent JEANMOUGIN	M. Michel PEDERENCINO
M. Ludovic VALETTE	M. Olivier BRILLON VERDIER
M. Miguel LIBERAL	Mme Peggy KRZYKALA
M. Bernard GOULOIS	M. Nicolas LABRE
M. Thierry GOEMINNE	M. Georges LEMAITRE
M. Denis DESRUMAUX	Mme Séverine LASNEAU
M. Christian DORDAIN	M. Jean-Pierre BERLINET
M. Dimitri WIDIEZ	M. Marc BAILLEZ
M. Henri JARUGA	M. Patrick DUBREUCQ

M. Laurent KUMOREK	M. Michel SALLIO
M. Brahim NOUI	**M. Arnaud MARIAGE**
M. Djamel BOUTECHICHE	M. Patrick MERCIER
M. Jean-François JOOS	M. Bruno VANDEVILLE
M. Henri DERASSE	M. Patrice RASZKOWSKI
M. Mickaël VIGNAL	M. Daniel FOUQUET
M. Jacques MICHON	Mme Annie GOUPIL
Mme Fanny CHRETIEN	M. Freddy KACZMAREK
Mme Nadine MORTELETTE	Mme Nicole MARFIL
Mme Stéphanie STIERNON	M. Jean-Christophe LECLERCQ
M. Sébastien LANCLU	M. Michaël DOZIERE
M. Jean-Michel SZATNY	M. Paul-Noël LEFEBVRE
M. Laurent DESMONS	M. Sébastien FERENZ
M. Arnaud PIESSET	M. Yves PIQUOT

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-17-DE

SIGNÉ

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 18

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Questions diverses

12.3 – Représentation de DOUAISIS AGGLO au SMTD – Modification

Par délibération en date du 10 juillet 2020, le Conseil communautaire a désigné ses représentants au sein du SMTD ; **actuellement la liste de ces représentants est la suivante :**

TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
M. Claude HEGO	M. Éric CARNEL
M. Jean-Luc HALLE	Mme Cindy FAUQUEUX
M. Damien FRENOY	M. Bruno NAULIK
M. Alain DUPONT	Mme Claudette LASSELIN
M. Jacques LECLERCQ	M. Laurent ILSKI
Mme Delphine GUINEZ	M. Jérôme FIEVET
M. Romain DAPVRIL	M. Jean-Marc LEFEBVRE
M. Gilles BARBIEUX	M. Edith BOUREL
Mme Lisiane DUBUS	M. Alain BOULANGER
M. Philippe ROSZYK	M. Lionel BLASSEL
M. Didier TABARY	Mme Caroline BIENCOURT
M. Arnaud PIESSET	**M. Thierry GOEMINNE**
M. Arnaud GLABIEN	**M. Éric DESENCLOS**
Mme Reine Elise CARLIER	**Mme Sandrine PONTHIEUX**
M. Yaël CZUPRYNA	**Mme Véronique PERU**
M. Christophe BLERVACQUE	**Mme Laetitia LECLERCQ**
M. Robert STRZELECKI	**M. Pascal GEORGE**
M. Thierry FAIDHERBE	**M. Brahim MAHMOUD**
M. Christophe CHARLES	**M. Jean-François JOOS**
M. Christophe DUMONT	**M. Christophe LOURDEAU**
M. Franck VALEMBOIS	Mme Dorothée LORTHIOS
M. Jean-Claude DESMENEZ	**M. Bruno VANDEVILLE**
Mme Claudine PARNETZKI	M. Jacques MICHON
Mme Murielle DOUDOK	M. Freddy KACZMAREK
Mme Maryline LUCAS	M. Romuald SAENEN
M. Jean-Michel LEROY	M. Hocine MAZY
Mme Jamila MEKKI	Mme Khadija AHANTAT
M. Jean-Christophe LECLERCQ	M. Frédéric CHEREAU
M. Karim BACHIRI	M. Laurent DESMONS
M. Jean-Michel SZATNY	M. Didier LECOMTE

Il est nécessaire de revoir cette liste afin de réaffecter certains suppléants (dont les noms sont signalés en caractères gras) à leur titulaire.

C’est la raison pour laquelle, je vous propose, après avis favorable du bureau, une nouvelle procédure d’élection.

Pour ces élections, le choix de l’organe délibérant de DOUAISIS AGGLO peut porter sur l’un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d’une commune membre, conformément aux dispositions de l’article L5711-1 du CGCT.

Le représentant est élu au scrutin uninominal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n’a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l’élection a lieu à la majorité relative. En cas d’égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ par le Conseil communautaire qui procède aux élections modifiant comme suit la représentation de DOUAISIS AGGLO au SMTD :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Claude HEGO	M. Éric CARNEL
M. Jean-Luc HALLE	Mme Cindy FAUQUEUX
M. Damien FRENOY	M. Bruno NAULIK
M. Alain DUPONT	Mme Claudette LASSELIN
M. Jacques LECLERCQ	M. Laurent ILSKI
Mme Delphine GUINEZ	M. Jérôme FIEVET
M. Romain DAPVRIL	M. Jean-Marc LEFEBVRE
M. Gilles BARBIEUX	M. Edith BOUREL
Mme Lisiane DUBUS	M. Alain BOULANGER
M. Philippe ROSZYK	M. Lionel BLASSEL
M. Didier TABARY	Mme Caroline BIENCOURT
M. Arnaud PIESSET	**M. Pascal GEORGE**
M. Arnaud GLABIEN	**M. Bruno VANDEVILLE**
Mme Reine Elise CARLIER	**Mme Laetitia LECLERCQ**
M. Yaël CZUPRYNA	**M. Thierry GOEMINNE**
M. Christophe BLERVACQUE	**M. Eric DESENCLOS**
M. Robert STRZELECKI	**Mme Véronique PERU**
M. Thierry FAIDHERBE	**Mme Sandrine PONTHIEUX**
M. Christophe CHARLES	**M. Christophe LOURDEAU**
M. Christophe DUMONT	**M. Brahim MAHMOUD**
M. Franck VALEMBOIS	Mme Dorothée LORTHIOS
M. Jean-Claude DESMENEZ	**M. Jean-François JOOS**
Mme Claudine PARNETZKI	M. Jacques MICHON

Mme Murielle DOUDOK	M. Freddy KACZMAREK
Mme Maryline LUCAS	M. Romuald SAENEN
M. Jean-Michel LEROY	M. Hocine MAZY
Mme Jamila MEKKI	Mme Khadija AHANTAT
M. Jean-Christophe LECLERCQ	M. Frédéric CHEREAU
M. Karim BACHIRI	M. Laurent DESMONS
M. Jean-Michel SZATNY	M. Didier LECOMTE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Q. SIGNÉ

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-18-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 19

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Questions diverses

12.4 – Commissions de travail « Cohésion sociale » et « Habitat » – Composition – Modification

Par délibération en date du 09 Octobre 2020, le Conseil communautaire a décidé d'arrêter comme suit la composition des commissions de travail « Cohésion sociale » et « Habitat » :

<u>Commission Cohésion sociale</u> (19 membres)
Thierry BOURY - Lionel COURDAVAULT - Eric CARNEL - Thierry PREIN - François GUIFFARD - Didier CARREZ - Jean-Paul FONTAINE - David WESMAEL - Mathilde DESMONS – Valérie LOUWYE - Hocine MAZY - Agnès DUPUIS - Karim BACHIRI - Estelle MOUY - Nora CHERKI – Romuald SAENEN – Freddy KACZMAREK – Coline CRAEYE – Thibaut FRANCOIS.

<u>Commission Habitat</u> (19 membres)
Marylise FENAIN - Francette DUEZ - Raphaël AIX - Edith BOUREL - Lucie VAILLANT - Bernard GOULOIS - Jean-Paul FONTAINE - Henri JARUGA - Mathilde DESMONS - Bruno VANDEVILLE - Frédéric CHEREAU - Mohamed KHERAKI - Jean-Michel SZATNY - Jocelyne CHARLET - Maryline LUCAS – Auriane AIT-LASRI – Jacques MICHON – Coline CRAEYE - Thibaut FRANCOIS.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de recomposer ces 2 commissions suivant les dispositions prévues par le CGCT (article L2121-22 par renvoi de l'article L5211-1 : la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire),
- et de procéder à de nouvelles élections aux fins de désignation des membres des commissions (article L 2121-21 du CGCT : le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations).

<u>Sont désignés</u> :

<u>Commission Cohésion sociale</u> (19 membres)
Thierry BOURY - Lionel COURDAVAULT - Eric CARNEL - Thierry PREIN - François GUIFFARD - Didier CARREZ - Jean-Paul FONTAINE - David WESMAEL - Mathilde DESMONS – Valérie LOUWYE - Hocine MAZY - Agnès DUPUIS - Karim BACHIRI - Estelle MOUY - **Auriane AIT-LASRI** – Romuald SAENEN – Freddy KACZMAREK – Coline CRAEYE – Thibaut FRANCOIS.

<u>Commission Habitat</u> (19 membres)
Marylise FENAIN - Francette DUEZ - Raphaël AIX - Edith BOUREL - Lucie VAILLANT - Bernard GOULOIS - Jean-Paul FONTAINE - Henri JARUGA - Mathilde DESMONS - Bruno VANDEVILLE - Frédéric CHEREAU - Mohamed KHERAKI - Jean-Michel SZATNY - Jocelyne CHARLET - Maryline LUCAS – **Nora CHERKI** – Jacques MICHON – Coline CRAEYE - Thibaut FRANCOIS.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-19-DE

Q SIGNÉ

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 20

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Questions diverses

12.5 – Demande de dérogation à la règle du repos dominical pour les commerces durant l'année 2021 – Commune de Dechy – Avis de Douaisis Agglo

Des dérogations au repos dominical peuvent être accordées par le Maire dans les conditions visées à l'Article L3132-26 du code du travail, modifié par la Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 - art. 8 (V) :

Dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante. Elle peut être modifiée dans les mêmes formes en cours d'année, au moins deux mois avant le premier dimanche concerné par cette modification.

Lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. A défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant sa saisine, cet avis est réputé favorable.

Suivant ces dispositions, Monsieur le maire de la commune de Dechy a saisi Douaisis Agglo pour qu'elle émette un avis sur l'ouverture de commerces certains dimanches au cours de l'année 2021 ; sa demande vous est présentée ci-après :
→ *« J'ai reçu des demandes de la part de plusieurs enseignes de la Zone du Luc pour déroger au repos dominical. Après analyse de ces demandes, je souhaite vous soumettre pour avis les dates 2021 suivantes :* ***24 janvier – 27 juin - 29 août – 05 septembre - 10 octobre – 7, 14,21 et 28 novembre – 05,12 et 19 décembre*** *».*

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'émettre un avis favorable sur la demande présentée ci-dessus déposée par monsieur le maire de Dechy,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-20-DE

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 21

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Questions diverses

12.6 – Délégation au Président pour l'attribution et la signature des marchés n°20BG091 et 20BG100

Des consultations ont été lancées ou doivent être lancées pour des marchés urgents dont l'attribution et/ou l'autorisation de signature relèvent de la compétence du bureau en raison de leurs montants.

En l'absence de réunion de bureau entre le 18 février et le 18 mars 2021, il est proposé que soit accordée au Président la possibilité d'attribuer et de souscrire les marchés listés ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article L5211.10 du Code général des collectivités territoriales.

Les marchés concernés sont les suivants :

Tableau récapitulatif des marchés		Estimation € HT
20BG100	AOO - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une passerelle piétonne de liaison Gare SNCF-zone euradouai	Estimation du marché de MOE : 800 000 € HT (Coût prévisionnel provisoire des travaux : 8 900 000 € HT)
20BG091	AOO- Autorisation de signature des accords-cadres à bons de commande pour des prestations d'élagages et d'abattages d'arbres (2 lots)	Chaque accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa notification au titulaire. Aucune reconduction de ces accords-cadres n'est prévue.
	Lot n°1 : Élagages et abattages d'arbres manuels	• montant minimum de 25 000 euros H.T • montant maximum de 500 000 euros H.T
	Lot n°2 : Élagages et abattages d'arbres mécaniques	• montant minimum de 5 000 euros H.T • montant maximum de 500 000 euros H.T

Compte tenu des montants estimatifs, la procédure de mise en concurrence suivie pour ces marchés est la suivante :
- Appel d'offres ouvert, articles R2124-1-1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

Les dépenses correspondantes sont prévues aux articles suivants :
- Marché n°20BG091 : à l'article n°61521 du budget général et du budget annexe Développement économique ;
- Marché n°20BG100 : à l'article n°2031 du budget général.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :
- d'adopter les propositions de délégations d'attributions présentées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-21-DE

Q SIGNÉ

Christian POIRET

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2021

05/02/2021 - 22

Date de la convocation : 29 Janvier 2021. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 62 Pouvoirs : 7

Le Vendredi 5 Février 2021 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Bruno VANDEVILLE, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Daniel FOUQUET, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Alain BOULANGER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Agnès DUPUIS (pouvoir à M. Mohamed KHERAKI), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Alain MENSION (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT).

EXCUSÉS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Thibaut FRANCOIS.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
Mme Nicole DESCAMPS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Ludovic DENNIN, Directeur du Cycle de l'Eau, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Claire GOLSE, Directrice du pôle Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

12 – Questions diverses

12.7 – Don de matériel et mise à disposition de véhicule à une association (CPTS Douai)

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) « Grand Douai » est un dispositif ayant pour objet :
- d'améliorer le parcours de vie et de santé de la population à travers une meilleure offre de soins, une meilleure promotion et prévention à la santé, additionnées à une bonne coordination pluriprofessionnelle sur le territoire mélangeant le sanitaire, le médico-social et le social,
- d'améliorer ses pratiques professionnelles et s'enrichir de compétences pluriprofessionnelles.

Au travers de différents groupes de travail :
- Accès aux soins non programmés
- Accès à un médecin traitant
- Élaboration de parcours de santé en fonction des ressources déjà présentes sur le territoire
- Travail sur la promotion et prévention à la santé sur le secteur de population concernée par une communication adaptée et homogène

La CPTS GRAND DOUAI dont la présidente est Mme Saliha GREVIN, riche de plus de 700 professionnels de santé libéraux de toute profession, déployée sur plusieurs communes du douaisis, organise des circuits en ville afin de répondre collectivement à la demande de prise en charge initiale et de suivi des patients présentant des symptômes évoquant une infection à COVID-19 sans caractère de gravité, et pour repérer précocement les patients qui nécessiteront une hospitalisation.

Cette réponse s'adresse aux patients sans médecins traitant, aux patients dont le médecin traitant n'est pas disponible, ou aux patients orientés par la CPAM, par le SAMU CENTRE 15, par les urgences hospitalières ou par la maison médicale de garde, ou par tout professionnel de santé en difficulté.

Sur sollicitation de cette association, je vous propose de lui accorder les moyens lui permettant de réaliser ses missions :

→**un don de matériel** :

- Ordinateur de bureau x4
- Support Pack On-Site Service 5ans x4
- Clavier 105+4 touches USB noir FR + souris x4
- Écran LED 24" (23.8" visualisable) 1920 x 1080 Full HD (1080p) x4
- Imprimante Jet d'Encre Multifonction Epson WorkForce Pro x4
- Réfrigérateur équipé d'une sonde pour la conservation de vaccins (armoire électronique 360L porte vitrée, avec 5 grilles et 8 tiroirs, équipé d'un module d'alerte téléphonique et sms)

L'ensemble de ce matériel a une valeur d'environ 9 300 euros.

→**une mise à disposition de véhicule à titre gratuit :**

- Renault Master 9 places

Je vous propose :

- d'approuver ce don de matériel et cette mise à disposition de véhicule au profit de l'association CPTS,
- de m'autoriser à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

LE PRESIDENT,

Affiché le 12/02/2021
Réceptionné en sous-préfecture le 16/02/2021

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20210205-05-02-2021-22-DE

Q. SIGNÉ

Christian POIRET